

[Création du certificat national d'intervention en autisme](#) [1]

Arrêté du 28 mai 2019 relatif au certificat national d'intervention en autisme

Journal officiel lois et décrets - N° 0139 du 18 juin 2019

Ce texte a pour objet de renforcer les compétences des professionnels du travail social dans le domaine du repérage, de l'orientation et de l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme et de définir les modalités de formation et de certification nécessaires à l'obtention du certificat national d'intervention en autisme. Les référentiels de compétences, de formation et d'évaluation du certificat national d'intervention en autisme de premier et de second degrés figurent en annexes du présent arrêté.

[Consulter l'arrêté \(Légifrance\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/cr%C3%A9ation-du-certificat-national-dintervention-en-autisme>

[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/5/28/SSAA1916163A/jo/texte>